

Décision du Tribunal administratif n° 2500441 du 15 juillet 2026

Tribunal administratif de Polynésie française

1ère Chambre

L'arrêté n° 910 CM du 26 juin 2025 portant réglementation du mouillage et du stationnement des navires dans les eaux maritimes aux abords de l'île de Moorea est annulé.